

Ringlaan 39 1853 - Strombeek-Bever tel. +32 2 880 88 90 info@aceg.be www.aceg.be



Contrôle d'une élévateur à plate-forme mobile.

P2: L'UTILISATION DE L'APPAREIL DE LEVAGE/L'ASSENCEUR PEUT ÊTRE CONTINUÉE. NÉANMOINS IL FAUT REMÉDIER AU PLUS VITE À LA (AUX) REMARQUE(S) CITÉE(S). (VOIR FICHE EN ANNEXE)

Date: 09/04/2025 Inspecteur: Daniel Godin Mentor:

Étiquette d'identification: 20 Référence client: RMS8

Date rapport: 09/04/2025

L'inspection suivante doit être effectuée dans: 07/2025

Adresse de l'installation

Rue Chemin de la Xhénorie

Numéro 60

Boîte

Postcode 4821 Commune Andrimont Pays Belgique

Propriétaire Nom

Rue Chemin de la Xhénorie

RMS8

Numéro 60

Boîte

4821 Postcode Commune Andrimont Pays Belgique

Entrepreneur

Nom RMS8

N° TVA BE 0891 617 862 Numéro de téléphone +32 87 78 72 30 E-mail info@rms8.be

Périodique (Législation : voir section "notes") Type de contrôle:

Date de l'inspection annuelle

exécutée:

04/07/2024

Type HA16RTJPRO Marque Haulotte

Charge max. 230 kg Nombre de personnes max. 2

Limiteur de charge présent: Oui

Test limiteur de charge avec poids fait

Date: 04-07-2024 le:

N° de série / N° client 2081048

Châssis Roues/wielen

Date d'expiration: 04-07-2025

Année de construction 2020

	Emplacem	ent du con	trôle: Chan	tier/werf		
Critères de contrôle administratifs périodique	BON	РВ	PA		Remarques	Image
Rapport positif de mise en service présent. voir rapport of	•	0	0			20
Critères de contrôle techniques - Trimestriel	BON	РВ	PA	P3	Remarques	Image
Identification T	•	0		0		Haulotte 104dB Waller Walle
Positionnement et ancrage	0	0	0	0		
Châssis T	0	0	0	0		
Commande/commande au sol 3M	0	0	0	0		
Fin de course/amortisseurs 3M	O	0	0	0		
Alimentation T	O	0	0	0		
Habitacle/plate-forme/cabine 3M	0		0	0	Structure de la nacelle légèrement pliée. Gondelstructuur licht gebogen.	DMS 2
Dispositif de levage 3M	0	0	0	0		
ı		_				

	Emplaceme	ent du cont	rôle: Chant	ier/werf	
Dispositif d'inclinaison 3M	O	0	0	\circ	

INFRACTIONS/REMARQUES/NOTES

Structure de la nacelle légèrement pliée.
 Gondelstructuur licht gebogen.
 Dégât sur la carrosserie coffre moteur avant droit /Schade aan de carrosserie rechtsvoor motorruimt

NOTES

L'examen dont ce rapport résulte ne peut en aucun cas être utilisé comme « déclaration » type IIA ou IIB de la directive machines 2006/42 et l'AR 12/08/2008. Un élevateur à plate-forme mobile rentre dans le champ d'application du R.G.P.T., l'AR du 05/05/1995 ou l'AR 12/08/2008 (avec CE) ou l'AR 12/08/1993 (sans CE). Le contrôle dont ce rapport résulte, a été effectué sur base du RGPT art. 281.

Les contrôles se font sans démontage préalable. Ils sont limités à une vérification visuelle, l'inspection du bon état des composants non-électriques qui peuvent être atteints en sécurité et l'inspection du fonctionnement de l'appareil.

Le contrôle de l'installation électrique de l'appareil ne rentre pas dans la mission de ce contrôle.

Selon Codex Art. IV.2-11, les rapports, documents et attestations sont tenus à la disposition des fonctionnaires chargés de la surveillance. Ils doivent en plus être communiqués au Comité pour la Prévention et la Protection au travail, ou, en l'absence d'un comité, à la délégation syndicale et, en l'absence d'une délégation syndicale, aux travailleurs conformément à l'art.53 de la loi 04/08/1996.

PUBLICATION DU RAPPORT D'INSPECTION

Durée de l'inspection: de 12:25 à 12:45

L'inspecteur Daniel Godin

Daniel Godin - ACEG #100

Pour toute question ou pour les conditions générales, veuillez consulter le site www.aceg.be

BE53 0689 0209 2953 | BTW BE0839.866.481

